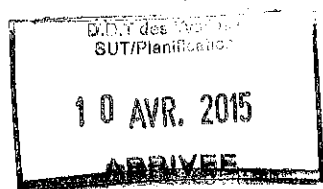




Pôle Valorisation et Transaction Immobilière
Urbanisme
5/7, rue du Delta (SN 0088) - 75009 PARIS
Tél. : 01 53 32 70 00 - Fax : 01 53 32 71 12



Direction Départementale des Territoires
Service Urbanisme, Bâtiments et Territoires
Planification
35, rue de Noailles -BP 1115
78011 VERSAILLES CEDEX

A l'attention de Monsieur Benjamin COLLIN

Paris, le : **01 AVR. 2015**

N/Réf. : AB/PLU/CHAPET/PSL/70367

Affaire suivie par : M. Abdelaziz BERNICHI
Tél. : 01 53 32 70 38 / E-mail : abdelaziz.bernichi@sncf.fr

Monsieur,

Je vous informe que, depuis l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2015 de la Loi du 04 août 2014 portant réforme ferroviaire, SNCF est dénommée SNCF Mobilités et RFF est dénommé SNCF Réseau.

Par courrier du 13 février 2015, réceptionné dans nos services le 19 février 2015, vous avez bien voulu m'informer de la décision de la commune de Chapet, par délibération de son conseil municipal de prescrire l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme.

Vous avez demandé à SNCF Mobilités de vous faire connaître, pour ce qui la concerne et au nom de SNCF Réseau, les servitudes d'utilité publique, les projets d'intérêt général et toute autre information relatifs à l'élaboration de ce document.

SNCF Mobilités et SNCF Réseau n'ont pas d'emprise sur le territoire de cette commune et à ce jour je n'ai pas connaissance d'un projet d'intérêt général de SNCF Mobilités ou SNCF Réseau ayant un impact sur le territoire de cette commune

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'Urbanisme,

Abdelaziz BERNICHI